



## Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 12 avril 2022

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder la diffusion en direct des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 225 928 \$.
- 2 Mme Barbara Côté de la firme Hébert-Marsolais inc, responsable de la vérification des états financiers de la municipalité, présente son rapport annuel qui dénote une situation financière saine.
- 3 Rapports des élus
  - 3.1 Plusieurs élus ont suivi des formations diverses (rôle et responsabilités des élus, relations avec la presse en situations d'urgence, etc.)
  - 3.2 Plusieurs élus ont participé à des rencontres avec divers organismes de la municipalité (FISMR, Société d'histoire, Conseil d'établissement) et avec leurs comités consultatifs.
  - 3.3 Tous ont contribué à l'étude des réponses citoyennes au sondage sur la planification stratégique 2021-2025.
  - 3.4 Le conseiller Réal Déry confirme la mise en œuvre du service municipal de transport en commun hebdomadaire vers le Centre Montenach. Ce service débutera le jeudi 21 avril. Les modalités d'utilisation du service sont décrites à la page 4 du Saint-Marc...Quoi? du mois d'avril.

- 3.5 La conseillère Marie-Claude Racine a participé au forum montérégien en environnement les 8, 9 et 10 mars dernier. De plus, elle a institué une consultation publique en vue de produire un « slogan » qui représente notre municipalité et qui sera utilisé lors des différentes promotions. Cette consultation se terminera le 18 avril 2022.
- 3.6 Un conseiller mentionne avoir régulièrement communiqué avec les citoyens âgés de sa proximité. Il a pu recevoir divers commentaires, des plaintes et des demandes et ainsi constater l'utilité de cette nouvelle fonction des élus.
- 3.7 La conseillère Annie Houle annonce diverses activités :
- 3.7.1 Conférence sur le Foodscaping (13 avril) organisée par la Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu,
  - 3.7.2 Brunch annuel de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu (1 mai),
  - 3.7.3 Pièce de théâtre sur la déficience intellectuelle et l'autisme « La vie démasquée » (28 et 29 avril).
  - 3.7.4 La rencontre pour souligner le bénévolat des Saint-Marcois se tiendra de manière différente et festive.
  - 3.7.5 Le projet photos réservera un espace aux photos prises à l'aide de téléphones cellulaires et de tablettes.
- 3.8 La conseillère Patricia Saint-Laurent demande aux citoyens d'éviter d'utiliser la page FaceBook « Voisins, voisines du village de Saint-Marc-sur-Richelieu » pour exposer leurs griefs et commentaires à propos des activités municipales mais plutôt d'utiliser la page FaceBook officielle de la municipalité (**Municipalité Saint-Marc-sur-Richelieu**) ou de **s'adresser à son conseiller de proximité** à cet effet.
- 3.9 Le Maire, François Berthiaume, souligne que 60% des maires et mairesses de la MRC de la Vallée du Richelieu sont des nouveaux venus qui doivent se familiariser avec cette dimension de leur fonction. On y procède à la révision du fonctionnement de la MRC et à redéfinir le rôle des élus par rapport à celui des fonctionnaires de l'organisme.
- 3.9.1 Il est présentement en pourparlers avec la mairesse de Beloeil pour les modalités d'accès des citoyens des municipalités rurales aux divers services de Beloeil pour lesquels ils doivent actuellement acheter la carte de Beloeil au coût de 75\$ annuellement.
  - 3.9.2 Il redonnera vie à la formule des déjeuners du Maire avec les citoyens. Afin de mieux connaître ses concitoyens et son milieu, il rencontrera d'abord les responsables des diverses associations communautaires. Par la suite, il invitera les résidents des différents districts et, s'il le faut, enverra des invitations personnalisées.

3.9.3 À propos des résultats du sondage réalisé auprès des contribuables, dont un rapport complet sera présenté dans les pages du prochain bulletin municipal, voici quelques uns des éléments qui ont été annoncés :

3.9.3.1 49 personnes ont répondu au sondage, ce qui représente un très mince pourcentage de la population visée. Le contenu des réponses est cependant très pertinent.

3.9.3.2 Le conseil municipal exercera des pressions sur le MTQ pour réduire la vitesse à 70 km/h sur toute la longueur de la route 223.

3.9.3.3 Après consultation auprès des citoyens concernés, on étudiera la possibilité d'installer des dos d'âne dans les diverses rues et avenues de la municipalité.

3.9.3.4 Afin d'assurer la mise aux normes des installations sanitaires des résidences en milieu rural, on étudiera la possibilité d'offrir une aide financière. À la limite, la municipalité assumera la réalisation des travaux requis et facturera les propriétaires.

3.9.3.5 On prendra soin des bandes riveraines.

3.9.3.6 Des tarifs avantageux seront négociés pour permettre l'accès des Saint-Marcois aux activités offertes par la ville de Beloeil.

#### 4 Rapports des comités consultatifs

##### 4.1 Le CCE

4.1.1 Procédera à la distribution gratuite d'arbres le 15 mai à l'occasion de l'échange de vivaces organisé par la SHSMSR.

4.1.2 On procède toujours à la révision de la Politique environnementale de Saint-Marc-sur-Richelieu.

4.1.3 On travaille sur des suggestions relatives à la qualité de vie dans notre municipalité.

4.2 Le CCU a présenté le rapport annuel de ses activités en 2021 et a procédé à l'acceptation de deux projets d'agrandissement de résidences.

##### 4.3 Le CCL

4.3.1 Le très intéressant rapport de la bibliothécaire sera rendu disponible aux citoyens. Il fait état d'une augmentation de 80% des prêts de volumes et de matériel ainsi que d'une augmentation de 250% des prêts entre bibliothèques. Le défi est d'augmenter le nombre d'utilisateurs.

4.3.2 Une distribution de friandises pour Pâques sera organisée sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

4.3.3 Il manque de places pour les activités du camp de jour l'été prochain. La seule solution à cette situation pour les parents est de s'inscrire sur une liste d'attente.

- 5 Une soumission de Rénovations Alexandre Léveillé inc. au coût de 447 495 \$ a été acceptée pour l'aménagement d'un ascenseur donnant accès à l'ensemble de la Mairie.
- 6 Les conseillers proclament que l'année 2022 sera « Année du Jardin » afin de souligner le 100e anniversaire du secteur de l'horticulture au Canada et l'importance que cette activité a prise dans notre municipalité. Le 18 juin, veille de la Fête des Pères, sera reconnue comme « Journée du jardin » dans notre municipalité. D'autres détails seront donnés en rapport avec cette célébration.
- 7 Afin de justifier le versement de jetons de présence et d'allocations de dépenses aux conseillers qui participent aux rencontres du « comité plénier » en vertu de l'article 5 du règlement sur la rémunération des élus adopté en janvier 2022, les membres du conseil décident de le renommer ce comité « Comité municipal de gestion ».
- 8 Les membres du conseil décrètent que la semaine du 24 au 30 avril 2022 sera la Semaine de l'action bénévole. En raison des courts délais, une Fête des bénévoles sera célébrée le 13 mai sous la forme d'un cocktail dinatoire au cours duquel seront organisées diverses activités festives. Désormais, l'année de référence pour la reconnaissance des bénévoles s'étendra de mai à avril.
- 9 Le contrat d'entretien des parcs et espaces verts de la municipalité est accordé pour trois ans (2022, 2023 et 2024) à l'entreprise Gemme la pelouse pour le montant de 51 070 \$.
- 10 Le contrat d'entretien paysager de la municipalité est accordé pour les trois prochaines années (2022, 2023 et 2024) à l'entreprise A.M. Entretien Paysager pour la somme de 32 160 \$.
- 11 Le conseil accepte la démission de deux pompiers volontaires, MM Guy Langlois et Patrick Comeau.
- 12 Le transport collectif hebdomadaire vers le Centre commercial Montenach à Beloeil sera assuré par « Les autobus Paul Blanchard inc. » au coût de 170 \$ par occasion.
- 13 PÉRIODES DE QUESTIONS DES CITOYENS.
  - 13.1 Les périodes de questions n'ont consisté qu'en des échanges informels de commentaires et demandes de précisions sur des points abordés durant l'assemblée.
  - 13.2 On y a cependant souligné que l'initiative des déjeuners du conseil devrait bénéficier d'une publicité bien orchestrée afin d'assurer la participation du plus grand nombre possible de citoyens.
  - 13.3 Un citoyen exprime le besoin d'organiser des rencontres de type « forum » pour analyser collectivement les réponses au sondage sur la planification stratégique 2021-2025 afin de favoriser le brassage d'idées et la bonification des propositions et d'en prioriser la mise en œuvre.

Liste des sigles utilisés :

AIBR : Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu

CABVR: Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu

CCE : Comité consultatif en environnement (comité municipal)

CCL : Comité consultatif en loisirs (comité municipal)

CCU : Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)

CLD : Centre local de développement (organisme régional)

COMBEQ : Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec

COVABAR : Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu

CRE: Conseil régional de l'environnement (organisme régional)

FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)

FQM : Fédération québécoise des municipalités

GES : Gaz à effet de serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

MADA : Municipalité amie des aînés

MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation

MTQ : Ministère du transport du Québec

OBNL (ou OSBL) : Organismes à but non lucratif

PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement

PRIMADA : Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés

SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud  
(Usine de biométhanisation des résidus organiques)

SHSMSR : Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu

SQ : Sûreté du Québec

SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)

PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec